



# AIMER, C'EST PROTÉGER. STÉRILISER AUSSI.



CIVIS : PREMIER ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET HUMAIN DU GRAND SUD

# COMMENT BÉNÉFICIER DE L'AIDE 2026 À LA STÉRILISATION ?

## 1 JE PRENDS RENDEZ-VOUS

Chez l'un des vétérinaires partenaires de l'opération « **AIMER C'EST PROTÉGER, STÉRILISEZ AUSSI** ». Liste des vétérinaires partenaires sur [civis.re](https://www.civis.re)

## 2 J'APPORTE LES PIÈCES NÉCESSAIRES CHEZ LE VÉTÉRINAIRE

Pour vérifier mon éligibilité :

-  **Avis de non-imposition**
-  **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois
-  **Pièce d'identité**

## 3 MON DOSSIER EST TRANSMIS À LA CIVIS

Le vétérinaire envoie mon dossier aux services de la CIVIS pour validation.

## 4 LE DOSSIER EST VALIDÉ

Le vétérinaire me recontacte pour fixer le rendez-vous de stérilisation.

### CONDITIONS À RESPECTER !

 L'animal doit obligatoirement être identifié (puce électronique ou tatouage).

 2 animaux maximum par foyer et par an peuvent bénéficier du dispositif.



Plus d'informations sur : [www.civis.re](https://www.civis.re)

